DEFENSE CHAPRAIS ROTONDE « INFOS »

NUMÉRO 4
JUIN 1999

UNE PREMIERE ETAPE !

La ville de Besançon a refusé le permis de construire déposé par la SMCI..
En fait, ce sont deux demandes de permis qui ont été refusées.
En effet, un premier permis avait été déposé le 27 novembre 1998 sous le n° 980289 pour 23 logements et une superficie de 1600 m² (SHON = surface hors œuvre nette) et une hauteur maximum de 19 m 45.
Cette première demande ayant été rejetée, une deuxième demande a été déposée par la SMCI le 24 février 1999 sous le n° 990042, nombre de logements non précisé. 1576 m² de SHON et pour une hauteur maximum de 17 m 40.
Celle-ci a été également refusée par la mairie en Mai 1999.

Nous saluons l'attitude courageuse du Maire de Besançon.
Le bon sens semble donc l'avoir emporté.

Que va-t-il se passer maintenant ?
La promesse de vente signée par les propriétaires du terrain va devenir caduque, ouvrant la voie à d'autres solutions privilégiant le maintien des garages.
Mais la SMCI peut contester la décision de la mairie devant le Tribunal Administratif. Si tel était le cas, nous ne manquerons pas d'agir afin de bloquer définitivement les velléités de ce promoteur.
Affaire à suivre donc. Mais ne boudons pas ce premier succès.

DE LA NECESSITÉ DE L'ACTION COLLECTIVE.

Pensez-vous que la demande de permis de construire déposée par la SMCI aurait été refusée si notre association n'existait pas ?
Elle a pu , par les deux articles suscités dans la presse, par la publication de cette petite feuille d'informations, sensibiliser les gens du quartier et les élus.
Plus que jamais, il convient de nous regrouper afin de suivre les questions nouvelles ; par exemple : quel devenir pour les anciens entrepôts POMONA ?...

Les colonnes de ce petit journal vous appartiennent, n'hésitez pas à nous faire part de votre opinion en écrivant à l'Association, 28 D, rue de la Rotonde 25000 BESANÇON.

ET LES ENTREPÔTS POMONA ?

Nous sommes inquiets quant au sort réservé aux anciens Entrepôts POMONA. En effet un petit incendie s'est déclenché il y a quelques mois. Des vitres côté rue de la Rotonde commencent à être brisées.
Il est temps que la ville nous indique quelles sont ses intentions .
On a parlé de transfert de la gare routière du centre ville à cet emplacement.
Quels itinéraires emprunteraient alors les autocars ?
A-t-on mesuré les nuisances occasionnées aux habitants du quartier ?
Nous allons adresser un courrier au Maire de Besançon afin de lui faire part de nos inquiétudes à ce sujet.

PETITE ANNONCE

Un garage est à vendre au 28 rue de la Rotonde.

Prix de vente : 35 000 Francs

Prendre contact avec Mr Charles TACAIL

☎ 06 85 70 22 20

➔➔➔

RUE DE LA ROTONDE :

nouvelle construction, problèmes de sécurité et nouveau look ?

Le chantier de construction au numéro 15 de la rue de la Rotonde est ouvert, les arbres ont été coupés.
Les fondations ont commencé entraînant des nuisances inévitables pour les habitants à proximité :

- rue barrée,
- nuisances sonores, etc…

Le plus fort est que personne ne s'est, semble-t-il inquiété de savoir comment les habitants de la rue de la Rotonde au-delà du croisement avec la rue du Château-Rose, pouvaient accéder à leur demeure .

Il a donc fallu emprunter la rue en sens interdit, aux risques et périls de chaque automobiliste.

Que se serait-il passé en cas d'accident ?

A méditer lorsqu'il s'agira de démonter la grue !

Les riverains de cette nouvelle construction avaient, bien sûr, eu raison de protester contre ce projet et l'abattage des arbres.
Vous avez vu la physionomie, la « gueule » que prend cette rue ?
Sans vouloir être passéistes, il est dommage que « POUR LE BETON », disparaissent ces oasis de verdure, qui font le charme de nos quartiers.

……..

BULLETIN D'ADHESION
A retourner à la trésorière : Mme Chantal Chevillard
28 d, rue de la Rotonde 25000 BESANCON

Nom…….Prénom……
…….
Adresse……..……
……
……
Téléphone……Fax……
……

Verse 100 ,00 Francs Cotisation Annuelle
** 200,00 Francs Membre bienfaiteur**

chèque libellé à l'ordre de : « Association Défense Chaprais-Rotonde »